

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Prise en charge contemporaine du trouble dépressif caractérisé - Gestion des arrêts de travail

No d'activité : 92797

Date : mercredi le 19 février 2025

Lieu : Café Ricardo

Coordonnées : 310, rue D'Arran, Saint-Lambert

Objectifs

À l'issue de ce programme sur le trouble dépressif caractérisé (TDC), les participants seront en mesure de:

- Mettre en pratique les plus récentes lignes directrices du CANMAT pour la prise en charge pharmacologique du TDC.
- Réviser le processus et les embûches pour établir le diagnostic du TDC de même que son traitement efficace
- Personnaliser le choix d'un antidépresseur en tenant compte des attributs des différentes molécules disponibles.
- Discuter de quand ajouter, modifier ou arrêter un traitement d'appoint et choisir entre les différentes options disponibles.

Gestion des arrêts de travail liés aux épisodes dépressifs

À l'issue de ce programme, les participants seront en mesure de:

- 1) Prendre conscience de l'impact de l'absentéisme au travail lié aux épisodes dépressifs tant pour le patient que pour la communauté;
- 2) Discuter des enjeux reliés à la décision de prescrire un arrêt de travail;
- 3) Optimiser les conditions pour favoriser le rétablissement durant l'arrêt de travail;
- 4) Évaluer les enjeux reliés au retour au travail.

Président de séance : Dr Richard Dumouchel

Horaire

2025-02-19	18:30	20:00	Conférence	Prise en charge contemporaine du trouble dépressif caractérisé (CEM 307)	Dr Louis Tessier, psychiatre
2025-02-19	20:00	20:10	Pause/Repas		
2025-02-19	20:10	21:40	Conférence	Gestion des arrêts de travail liés aux épisodes dépressifs	Dr Louis Tessier, psychiatre

ACTIVITÉ EN PRÉSENTIEL SEULEMENT

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à cette activité, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité à 42 participants.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités

de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % du total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Lundbeck

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.